

11 juin 1996 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Intervention de M. Jacques Chirac,
Président de la République, sur
l'engagement de la France en faveur du
désarmement et sur la préparation du Traité
d'interdiction définitive des essais nucléaires
(CTBT), Genève le 11 juin 1996.

C'est un grand plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui et je remercie notre ambassadeur, Mme Joëlle Bourgois, d'avoir organisé cette rencontre. Je tenais à vous rendre cette visite. Je souhaitais d'abord marquer toute la considération que la France porte à la Conférence du Désarmement et à la qualité de ses travaux. Je souhaitais également souligner ici l'engagement résolu de mon pays en faveur du désarmement et à la lutte contre la prolifération sous toutes ses formes. Il s'agit là de deux enjeux majeurs de notre temps. Cet engagement est conforme aux responsabilités comme aux intérêts de la France. Il est fondé sur quelques principes et objectifs simples : le renforcement de la sécurité de chacun, l'équilibre des forces au plus bas niveau possible, la nécessité de mécanismes internationaux de vérification efficaces.

- La fin de la guerre froide a ouvert de nouvelles perspectives en matière de désarmement. Les traités russo-américains de réduction des armes nucléaires stratégiques, l'accord sur les forces conventionnelles en Europe, la conclusion au sein de la Conférence du désarmement de la convention d'interdiction des armes chimiques ont marqué des étapes décisives.\

Le succès de la Conférence d'examen et de prorogation du Traité de non-prolifération des armes nucléaires a donné un nouvel élan aux efforts de la communauté internationale en faveur de la non-prolifération et du désarmement nucléaires.

- La France attache la plus grande importance à la mise en oeuvre du programme d'action adopté lors de cette Conférence. C'est dans cet esprit qu'elle a pris au cours des derniers mois une série de décisions importantes : arrêt définitif de ses essais nucléaires, signature des protocoles des Traités de Rarotonga et Pelindaba, cessation de toute production de matières fissiles à des fins militaires, suppression de la composante sol-sol de sa force de dissuasion nucléaire. Vous connaissez l'ampleur de ces décisions. Je n'y reviens donc pas.

- Mesdames, Messieurs, la conclusion du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires constitue aujourd'hui un objectif majeur de la communauté internationale. C'est le sujet prioritaire de votre ordre du jour. Je suis avec attention vos négociations. Je sais qu'il existe encore des difficultés. Je suis convaincu néanmoins qu'un succès est possible, si tous les Etats membres de la Conférence font preuve de la même volonté et unissent leurs efforts.

- Le travail déjà accompli vous permet de définir aujourd'hui les compromis susceptibles de rallier un consensus. Je salue l'initiative heureuse du représentant des Pays-Bas, M. Ramaker, Président du comité ad hoc. Grâce à cette initiative et aux efforts de tous, les conditions d'un accord peuvent être réunies très vite et vous permettre de conclure dans les délais fixés. L'enjeu de cette négociation est à la mesure de sa complexité :

- Le Traité apportera en effet une contribution essentielle aux efforts engagés par la communauté internationale en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Il mettra un terme définitif à la course aux armements nucléaires. Il rendra impossible le développement de nouveaux types d'armes sophistiquées. Dans le même temps, ce Traité marquera une étape décisive dans notre combat contre la prolifération des armes nucléaires. La France est attachée à la mise en place d'un système de vérification efficace, qui servira ces deux objectifs et la conclusion du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires nous permettra de poursuivre, dans les conditions les plus favorables, la mise en oeuvre du programme d'action adopté par la Conférence de prorogation du TNP. La France ne ménagera aucun effort pour que ce succès soit rapidement suivi de nouvelles étapes.

- Je suis sûr que vous saurez relever le défi auquel vous êtes aujourd'hui confrontés. Celui de conclure un traité historique, proposé il y a plus de quarante ans par l'Inde, et qui est attendu par l'ensemble de la communauté internationale. Il est essentiel que la négociation s'achève à temps pour permettre la signature du traité à l'échéance convenue, c'est-à-dire au début de la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies. A travers vous, c'est aux Etats que vous représentez que je lance aujourd'hui cet appel : sachons répondre ensemble à l'espoir de la communauté internationale tout entière. Soyez assurés de l'appui total de la France.\